

SUR LE NET



digital.union@sonapresse.com

L'actu du web

Par GMNN SUPER U VA S'AGRANDIR POUR RESTER ATTRACTIF

Pour suivre l'évolution des habitudes de consommation, l'enseigne Super U de Châteauneuf (France) va étendre sa surface de vente et son drive. Le directeur Alban Grazélie veut faire des courses "un plaisir". La Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) a autorisé en début d'année la SAS Max 2 à agrandir la surface de vente du Super U de Châteauneuf-sur-Sarthe de 1 037 m² (dont 500 m² déjà effectifs dans le hall) et aménager un drive de 432 m². Histoire, selon le directeur Alban Grazélie, de s'adapter à la demande actuelle.

UNE TRANSITION SUR LE WEB DEPUIS MI-JANVIER

La P'tite boutique, magasin de l'économie sociale et solidaire fondé en 2006 et basé à Buhulien, à Lannion, remporte un beau succès avec un concept : récupérer des objets, le plus souvent à l'objèterie de Lannion (France), pour les revendre à prix solidaires. La P'tite boutique s'est lancée le 14 janvier dernier sur le Net avec "La P'tite vente en ligne".

FAKE NEWS

Par GMNN

LA PARITÉ EURO -FRANC CFA INCHANGÉE



Sur internet le week-end dernier, des publications ou captures d'écran google, avec commentaire, indiquaient une dévaluation, sous silence, du franc CFA (1 euro = 667,94 FCFA). Après vérification faite dimanche et hier matin, le moteur de recherche google de convertibilité des parités affichait 1 euro pour 655,96 FCFA sur le site Capital. Soit une réévaluation du franc CFA. En fin d'après-midi, le service Digitale tombait sur une parité normale d'1 euro à 657,98 francs CFA.

La vérité. Ni la Banque des États de l'Afrique centrale, ni la Banque des États de l'Afrique de l'Ouest, encore moins le Trésor français n'ont parlé d'une dévaluation. Selon de nombreux experts en finance numérique, il pourrait s'agir d'un bug du moteur de recherche et de son système de convertibilité des devises.

E- BUSINESS...

L'OGC incite à saisir les opportunités de la finance numérique

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

La communauté internationale célèbre aujourd'hui la Journée mondiale des droits des consommateurs, avec pour thème central la finance numérique. Sur sa page Facebook et son groupe whatsapp, l'Organisation gabonaise des consommateurs (OGC), qui mène une campagne de terrain, en partenariat avec le ministère de l'Économie et de la Relance, depuis le 15 février dernier, incite les associations, les Organisations non gouvernementales, les coopératives impliquées dans les activités socio-économiques à saisir les énormes opportunités de la finance numérique.

Ibrahim Tsendjet Mboulou, président de l'OGC, pense notamment au potentiel que représente la tontine numérique. Citant une étude de 2017 réalisée par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) et l'Agence nationale des infrastructures numériques (Aninf) montrant que le Gabon comptait 200 000 utilisateurs des services financiers numériques, pour 249 milliards de francs CFA de chiffre d'affaires global, soit 5 % du PIB, il mentionne l'évolution observée au niveau national.

Même tendance au niveau mon-



Ibrahim Tsendjet Mboulou, président de l'OGC, hier au point de presse sur la Fintech.

dial. Selon la Confédération nationale des associations des consommateurs du Maroc, d'ici 2024, "les consommateurs des produits bancaires numériques devraient atteindre le chiffre de 3,6 milliards dans le monde. Et dans le monde, la proportion des propriétaires de comptes utilisant des transactions numériques est passée de 57 % en 2014 à 70 % en 2017", fait-elle remarquer. Sur sa page Facebook, l'OGC ajoute que "da-

vantage d'entreprises créent des produits financiers numériques basés sur la technologie pour répondre à ces 39 % d'entreprises qui ont adopté la Fintech comme une priorité élevée". À l'occasion de cette journée des droits des consommateurs édition 2022, le Gabon a adopté comme thème: "la finance numérique, opportunités et défis". L'OGC, qui a organisé hier une conférence de presse dont les éléments ont été diffusés sur

Facebook, relève comme opportunités le paiement rapide, l'assurance et la gestion de patrimoine. bref, le numérique est devenu un outil fondamental pour les consommateurs. Néanmoins, l'OGC interpelle l'Arcep et l'Aninf au sujet du renforcement des mécanismes de protection des consommateurs contre le piratage et de la communication sur ceux existants, en rapport avec la confidentialité des consommateurs.

Portails commerciaux

L'ART CONTEMPORAIN SE VEND BIEN EN LIGNE

GMNN
Libreville/Gabon

LES ventes aux enchères d'art contemporain, dopées par les œuvres numériques, ont atteint un nouveau record à 17,08 milliards de dollars en 2021, affirme le site capital.fr. En hausse de 60 % par rapport à 2020 et de 28 % comparés à 2019, selon le rapport annuel d'Artprice, leader mondial de l'information sur le marché de l'art, publié lundi 14 mars.

Pendant deux ans, "la crise sanitaire a accéléré de manière

spectaculaire la dématérialisation du marché de l'art. 87 % des 6 300 maisons de vente suivies par Artprice disposent désormais de tout le back-office pour faire des enchères en ligne", a déclaré à l'AFP Thierry Ehrmann, à la tête de cette société.

Avec 663 900 lots vendus dans le monde (artistes nés après 1945, peintures, sculptures, installations, dessins, photographies, estampes, vidéos...), "l'art contemporain pèse désormais 20 % du marché contre 3 % en 2000", précise-t-il.

En totalisant 5,95 milliards de dollars de ventes, la Chine (conti-



nentale, Taïwan et Hong Kong) représente 35 % du marché mondial, juste devant les États-Unis

qui totalisent 5,79 milliards de dollars, soit 34 % du marché, selon M. Ehrmann.